



**EXTRAIT du  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 21 avril 2026**

Présidence de Monsieur Laurent MELIN, Maire

L'an deux mil vingt-six et le vingt et un avril à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Laurent MELIN.

**N°5-49**

**Etaient présents :** M. Laurent MELIN, Maire, M. Florent PLAS, Mme Marie-Pierre NAVES-LAUBY, M. Dorian LASCAUX, Mme Hélène DESCHAMPS, M. Jean MOULY, Mme Violaine BOUILLAGUET, M. Thomas MADELMONT, Mme Sylvie DALESME, Maires - Adjoint, Mme Annette BOURDET-BERTRAND, Mme Nicole LATHIERE, Mme Anne BOUYER, Mme Nicole ESTERLE, Mme Jacqueline RONOT, M. Michel CAILLARD, M. Henry TURLIER, M. Jean-Paul PETIT, M. Bruno CARRAT, Mme Marie-Josée PINTO, Mme Cécile THEVENET, Mme Hyeri ZIOLO, M. Jean-Pierre ROUANNE, Mme Sophie DERUBE, M. Régis DESTRUDEL, M. Mathieu MOUSSOUR, M. Baptiste NAVES, Mme Yvette FOURNIER, Mme Catherine LAVERGNE, M. Bernard COMBES, M. Pascal CAVITTE, Mme Judith BERLAND, M. Nicolas MARLIN et M. Thierry GRECK, soit 33 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur Dorian LASCAUX remplit les fonctions de secrétaire de séance.

---

**Désignation des délégués du Conseil Municipal pour siéger au sein du Conseil d'Exploitation du SPIC parkings**

Le conseil Municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu sa délibération n°2a du 4 juillet 2017 décidant la création d'un SPIC chargé de la gestion du stationnement dans les parkings couverts de la commune et de l'exploitation d'une aire de service pour camping-cars,
- Considérant que le service public géré en autonomie dispose d'un organe de direction composé d'un Conseil d'Exploitation et d'un Directeur,
- Considérant qu'il convient, suite au renouvellement du Conseil Municipal, de désigner, sur proposition du Maire, les membres du Conseil d'Exploitation,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- 1- Désigne** les membres du Conseil d'Exploitation administrant, sous l'autorité du Maire et du Conseil Municipal, le SPIC parkings comme suit:

- 5 membres du conseil municipal :
  - Madame Marie-Pierre NAVES-LAUBY
  - Monsieur Mathieu MOUSSOUR
  - Monsieur Henry TURLIER
  - Monsieur Florent PLAS
  - Monsieur Pascal CAVITTE

-1 représentant d'une association active dans le domaine de la sécurité routière : la Prévention Routière

-1 représentant d'une association de consommateurs : UFC Que Choisir

**2- Il est précisé que** le Conseil d'Exploitation élit son Président en son sein.

**3- Il est précisé que** le Directeur de la régie est nommé par le Maire.

**4-** La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)



Le secrétaire de séance

Dorian LASCAUX

Transmis au Contrôle de Légalité le : 24 AVR. 2026  
Date et ref de l'accusé de réception : 24 AVR. 2026

55-49-21042026